

Arrêté n° 2020/G-09 portant composition du jury et désignation des concepteurs de
sujets, correcteurs et examinateurs de l'examen **d'Adjoint Technique Territorial
Principal de 2^{ème} classe – session 2020**

Le Président,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus à l'article 11 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2019/G-81 portant ouverture de l'examen d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe en date du 18 juillet 2019 ;
- VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours, effectué lors de la séance du 7 décembre 2019 de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : Sont désignés en tant que membres du jury :

Collège des élus :

- Mme Monique MARTIN, Adjoint au Maire de Munster, Présidente du Jury.
- M. Michel WILLEMANN, Président de la Communauté de Communes Sundgau, Vice-Président du Centre de gestion du Haut-Rhin, Vice-Président du jury,

Collège des fonctionnaires :

- Mme Virginie FAVRY-FRANTZ, ingénieur principal territorial, Centre de gestion du Haut-Rhin,
- M. Claude RAUL, membre de la CAPC C, adjoint technique principal de 1^{ère} classe, Colmar Agglomération.

Collège des personnalités qualifiées :

- M. Serge BERTHET, Ingénieur territorial, ville de Colmar,
- Mme Tracy FAGAN, Technicienne territoriale, ville d'Andolsheim.

Art. 2 : Les sujets sont conçus par voie de mutualisation par les Centre de gestion de la Marne (51), de la Meurthe et Moselle (54), du Bas-Rhin (67) et du Haut-Rhin (68).

M. Michel CLEVENOT	Technicien – Région Grand Est
M. MOUGEL Franck	Technicien principal de 1 ^{ère} classe – Centre de gestion du Haut Rhin

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs :

M. BERTHET Serge	Ingénieur Territorial – Ville de Colmar
M. BOHRHAUER Pierre	Technicien Territorial – Ville de Saint-Louis
M. BRAXMAIER Jérôme	Technicien principal de 1 ^{ère} classe – Centre de gestion du Haut-Rhin
M. DE PIN Fulvio	Directeur des Services Techniques à la retraite
M. DUCOTTET Vincent	Technicien principal de 1 ^{ère} classe – Ville de Masevaux
Mme FAGAN Tracy	Technicienne Territoriale – Ville d’Andolsheim
Mme. FAVRY-FRANTZ Virginie	Ingénieur Principal – Centre de gestion du Haut-Rhin
M. FELLMANN Christophe	Technicien principal de 2 ^{ème} classe – Ville de Wittelsheim
M. GIETHLEN Stéphane	Technicien P ^{al} de 1 ^{ère} classe – Ville de Huningue
M. MOUGEL Franck	Technicien principal de 1 ^{ère} classe – Centre de gestion du Haut-Rhin
M. MULLER François	Technicien principal de 1 ^{ère} classe à Bergheim à la retraite
M. UNVERZAGT Gilles	Agent de Maîtrise – Mairie d’Ensisheim

Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examineurs :

M. BERTHET Serge	Ingénieur Territorial – Ville de Colmar
M. BOHRHAUER Pierre	Technicien Territorial – Ville de Saint-Louis
M. BORRACINO Antonio	Adjoint technique P ^{al} de 2 ^{ème} classe – Conseil Départemental du Haut-Rhin
M. BRAXMAIER Jérôme	Technicien principal de 1 ^{ère} classe – Centre de gestion du Haut-Rhin
M. DE PIN Fulvio	Directeur des Services Techniques à la retraite
M. DUCOTTET Vincent	Technicien principal de 1 ^{ère} classe – Ville de Masevaux
Mme FAGAN Tracy	Technicienne Territoriale – Ville d’Andolsheim
Mme. FAVRY-FRANTZ Virginie	Ingénieur Principal – Centre de gestion du Haut-Rhin
M. FELLMANN Christophe	Technicien principal de 2 ^{ème} classe – Ville de Wittelsheim
M. GIETHLEN Stéphane	Technicien P ^{al} de 1 ^{ère} classe – Ville de Huningue
M. GUTRON Florian	Ingénieur principal à la Com. Com. des Trois Frontières
M. JACQUEMOND Marc	Directeur technique à l'Agence Culturelle d'Alsace à Sélestat
M. MOUGEL Franck	Technicien principal de 1 ^{ère} classe – Centre de gestion du Haut-Rhin
M. MULLER François	Technicien principal de 1 ^{ère} classe à Bergheim à la retraite
M. NEUVY Pascal	Technicien en restauration au Conseil Départemental 68
M. NIEDOSIK Mickaël	Agent de maîtrise – Saint-Louis Agglomération

M. UNVERZAGT Gilles	Agent de Maîtrise – Mairie d'Ensisheim
CFPPA du Haut-Rhin	Rouffach (68250)
GRETA Sud Alsace	Mulhouse (68200)
Ecole de conduite ECF	Eckbolsheim (68201)

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- publié sur le site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 9 janvier 2020



Serge BAESLER
Maire de Baltzenheim